

FORMATION POST PERMIS

Cette formation est une démarche volontaire et s'adresse exclusivement aux titulaires d'un 1er permis de conduire auto (B ou B1) ou moto (A1 ou A2) obtenu depuis au moins 6 mois et maximum 12 mois.

DEROULEMENT DE LA FORMATION :

La formation est collective (groupe de 6 à 12 élèves) et se dure une journée (7 heures).

Son objectif est de renforcer les compétences acquises lors de votre formation au permis et durant vos premiers mois de conduite.

PROGRAMME :

Cette formation est un échange sur vos différentes expériences de conduite.

Elle s'articule autour de 2 thématiques :

1. Améliorer votre analyse et la gestion de situations de conduite complexes
2. Rendre vos déplacements plus sûrs et plus éco citoyens par des choix de déplacement adaptés.

A l'issue de la formation, votre auto-école vous délivre une attestation de suivi de la formation complémentaire post-permis.